

Arrêtée le

Approuvée le

Exécutoire le

RÈGLEMENT GRAPHIQUE
COMMUNE

Commune 1/5 000e

4.2



- ▭ Limite de zone du PLU
- ▭ Emplacement Réserve
- Bâtiment susceptible de changer de destination
- ▭ Cartographie Informative des Zones Inondables (CIZI)

